

**Mission du patrimoine ethnologique**

Appel d'offre: production, producteurs et enjeux contemporains de l'histoire locale

Construction et enjeux d'une histoire du quartier  
Franc-Moisin à Saint-Denis



Luc Faraldi pour ISD

[1999]



## **Introduction**

J'ai reçu une formation d'anthropologue, je me réclame de cette discipline. Je prétends l'exercer dans le souci qu'elle contribue à l'évaluation des politiques publiques. A ce titre, j'ai souvent été amené à travailler dans le quartier Franc-Moisin à Saint-Denis en région parisienne. Tout au long de la décennie, j'y ai expertisé de nombreux dispositifs de l'action publique, depuis les formes stabilisées du DSQ jusqu'à la destruction du bâtiment 3. C'est de circonstances qui ont, pour une bonne part, entouré ce dernier épisode dont je vais parler dans le présent travail. Pour se faire, j'ai rassemblé mes souvenirs et procédé à une enquête rétrospective à partir des archives qui m'ont été confiées et des entretiens qu'on bien voulu m'accorder certains des protagonistes qui ont participé aux projets concernant « l'histoire locale » du lieu où existait ce bâtiment. Qu'ils en soient ici remerciés.

## **Un quartier d'habitat social**

La cité Franc-Moisin à Saint-Denis (en Seine-Saint-Denis) est une des dernières grandes cités HLM françaises, construites dans les années 70. Il s'agit d'un ensemble de douze immeubles qui loge à l'heure actuelle environs 9000 personnes. Les bâtiments ont deux propriétaires : un bailleur privé, la LOGIREP, société immobilière qui possède trois barres et un bailleur public, l'Office d'Habitation à Loyer Modéré de la ville de Saint-Denis. Mais dans les deux cas, quels que soit les statuts, il s'agit d'appartements en location dans le cadre de l'habitat social.

Comme nous le verrons, la cité du Franc-Moisin, avec quelques autres sous-ensembles urbains, de bien moindre importance<sup>1</sup> démographique, a constitué le lieu pour le déploiement d'une opération DSQ (développement social de quartier, en l'occurrence " DSQ Franc-Moisin/Bel-Air " ). La population de cet ensemble lors du recensement INSEE de 1990 représentait 8,6% de la population communale, avec une composante « jeunes » (de moins de 20 ans) particulièrement marquée (37,5% alors qu'elle est de 27,6% au niveau communal).

---

<sup>1</sup> A elle seule la cité, les deux bailleurs confondus, rassemble 2196 logements pour un total de 2475 logements dans le périmètre du DSQ Franc-Moisin Bel-Air.

## Un lieu enclavé

Géographiquement, la cité est située au sud-est à l'entrée de la ville à moins d'un kilomètre du lieu-dit " Porte de Paris " et de la " plate-forme multimodale " de la RATP (bus-métro) du même nom. Si la desserte par les transports en commun est loin d'être absente ( la ligne 13 du métro, le RER B, à La Courneuve, deux lignes de bus fonctionnant jusqu'à 21 heures en semaine, une le dimanche et les jours fériés -elle ne fut cependant pas toujours au niveau de ce qu'elle est à l'heure actuelle-), l'enclavement physique ou plutôt urbanistique du site est marqué. D'un côté le canal de Saint-Denis qui ne présentait jusqu'à l'arrivée du stade de France (construit sur l'autre rive) aucune passerelle sur la portion qui longe cette partie de la ville sépare la cité de la Plaine Saint-Denis, largement constituée, depuis la fermeture des usines dans les années 70-80 jusqu'à une époque récente, par une " friche industrielle ". Au nord, après les quelques rues du Bel-Air et les quatre petites barres de la cité Casanova (qui sera bientôt démolie avant d'être reconstruite), on trouve l'autoroute A1 qui n'est franchissable que par deux ponts-tunnels peu éclairés. Plus à l'est, l'horizon bute sur les remparts du Fort de l'Est. Enfin sur le côté qui fait face aux communes limitrophes (La Courneuve, Aubervilliers), le tissu urbain connaît deux solutions de continuité, la départementale 30, très passante, et la voie de RER.

## Un lieu stigmatisé

Nous ne rentrerons pas ici dans l'analyse des raisons qui ont conduit les différentes instances décisionnelles à mettre en place un projet de Développement Social de Quartier à propos de cette portion de la Ville de Saint-Denis. En effet, la teneur et l'agencement de ces raisons font partie des constituants des différentes histoires du quartier.

Ce qui paraît cependant indiscutable et commun à tous les regards sur la cité, c'est la prise en compte du " *stigma* " qui pèse sur elle<sup>2</sup>. Stigma que nous retrouvons à travers nombre des comptes-rendus médiatiques qui la concernent, stigma dont l'efficace sociale se mesure à l'importance du taux de vacances (supérieur à 3 mois dans le parc d'habitat social qui en 1991 était de 2,2% sur l'ensemble de la ville alors qu'il était de 7,1% sur le quartier<sup>3</sup>). Ce qui, pour une grande part, peut être interprété comme une défiance de la part des demandeurs de logement vis-à-vis de ce quartier.

L'existence de ce stigma se vérifie également pragmatiquement, bien que ce soit maintenant dans une bien moindre mesure. Un certain nombre d'institutions (en charge du social, de l'éducation, du maintien de l'ordre,...) ont des difficultés pour trouver des agents disposés à intervenir sur ce quartier, dont la réputation effraie souvent.

---

<sup>2</sup> Même si on existence va de paire avec des réactions, des prises de positions très différentes chez ceux qui y vivent.

<sup>3</sup> Données IAUFRIF, *Quartier d'habitat social en Ile-de-France* volume 5, 1993

## Les axes de l'intervention institutionnelle.

Le 11 juillet 1990 était signée la convention de Développement Social de Quartier (DSQ). Elle faisait suite à la " procédure HVS " mise en place en 1981 et au " Projet de quartier " qui avait existé de 1986 à 1989.

L'ensemble des conséquences de ces dispositifs, qui inscrivent l'action des institutions sur ce quartier dans le cadre de la politique de la ville, peut être décrit en le décomposant selon deux directions :

- La rénovation du bâti
- Le travail au niveau des services : présence, " proximité ", " citoyenneté ".

La rénovation du bâti concernait le traitement des façades (ravalement, isolation, pose de nouveaux volets, mise en place de balcons pour certains appartements), les transformations des halls d'entrée (déplacement pour la constitution de nouvelles logiques d'utilisation, rénovation interne et externe), la réfection des voiries, la mise en place de nouveaux tracés aussi bien en ce qui concerne les véhicules que les piétons.

Le travail au niveau des services a été multiforme. Il s'est d'abord signalé par l'implantation de nouveaux équipements (c'est ainsi que fut construit un lycée polyvalent, installée une " halle des sports ", que furent rénovés les équipements concernant la prise en charge des jeunes enfants, constituée *une plate-forme de services publics* dite " espace service public " regroupant des permanences de divers organismes<sup>4</sup> et des salles de réunion mises à disposition des associations du quartier, ainsi que les bureaux de l'équipe en charge du développement du quartier).

Ce mouvement a aussi concerné les services de police, ainsi que ceux de la santé publique au travers d'un projet de " santé communautaire " qui a enchaîné diagnostic, formation et un certain nombre de réalisations instrumentées par une association *ad hoc*<sup>5</sup>. Entre autres une variante un peu particulière de la *mission locale* a été créée : le Lieu Accueil Jeune. Ces transformations, ces rénovations de la présence des services sur le quartier sont allées de paire avec une réorientation de leur mission dans le sens d'une plus grande " proximité ". On peut penser que cette notion a recouvert en fait deux types d'action. D'une part, il s'est agi d'une tentative pour ouvrir, le plus largement, les équipements à tous les segments du public du quartier, y compris ceux pour qui l' " accès " aux services était repéré comme problématique. D'autre part on a tenté de mettre en

---

<sup>4</sup> (CCAS, AS CRAMIF, agents CAF, association de défense des droits des femmes, EDF, service insertion etc...)

<sup>5</sup> L'association Santé Bien-Etre

Si on regarde cette fresque, on y distingue, au premier plan, une main tenant un globe terrestre sur lequel un enfant nu est couché. Autour, trois personnages se tiennent debout. Un de chaque côté, et un autre en surplomb.

La main semble jaillir d'un espace qui se situe hors du tableau, en avant de celui-ci. Les deux personnages collatéraux ont les pieds nus et reposent sur un sol de pavés rouges. Derrière le groupe, une construction grise et verte. Elle est constituée par une sorte de triptyque fait d'arcs romans qui, de manière un peu décalée, encadrent les trois adultes et se découpent sur un ciel de nuages morcelés.

En portant notre attention sur les personnages adultes, nous voyons que celui de gauche est une femme blanche, elle est vêtue d'amples vêtements (chemisier ou veste, pantalon) de couleur bleue. Celui de gauche est un homme noir, il porte la coiffure distinctive des « rastafaris », il est vêtu d'une robe rouge. La femme à l'arrière plan qui se tient droite, les mains écartées, juchée sur le globe et qui domine l'ensemble porte, elle une robe bleue ceinte d'une étoffe rouge, ses cheveux sont serrés par un bandeau, elle est parée d'un collier qu'on imagine pesant (robe et accessoires sont sensés appartenir à l'habillement féminin « traditionnel » kabyle).

Les quatre personnages (les trois adultes et l'enfant) ne sont pas sortis de l'imagination du peintre. Les quatre personnes représentées existent et ont un lien avec le quartier Franc-Moisin sur un immeuble duquel cette fresque a été peinte. La femme de gauche est une journaliste de l'hebdomadaire local (le journal de Saint-Denis) qui est venu faire des reportages sur le quartier, l'homme de droite est un « rappeur » qui avait participé à des animations avec les jeunes gens de la cité. Le personnage central est l'animatrice d'une des principales associations féminines du quartier, Les femmes de Franc-Moisin (qui participera au projet « Marianne » dont nous parlerons plus loin), l'enfant est la fille d'une des membres de l'équipe en charge du développement du quartier. Quant au sol, il est rouge comme est réputée « rouge » la place centrale de la cité, et les éléments d'architecture ainsi que le ciel évoquent -au dire du peintre- le nouveau Mexique dont il vient.

Cette fresque a été réalisée au début des années 90. Le quartier fait alors l'objet d'une « mesure DSQ (développement social de quartier) », à ce titre, il a bénéficié de facilités pour le financement de réalisations, entre autres, dans le domaine artistique. Cette fresque, où domine la rencontre de thèmes locaux (la place rouge, la présence d'« acteurs » du quartier) et de thèmes d'ouverture (la rencontre des différentes « cultures d'origine » des personnages, le globe terrestre portant un enfant, l'évocation de l'altérité du peintre lui-même) et le premier monument érigé durant cette période (probablement le premier tout court). Elle a suscité diverses réactions, d'enthousiasme ou de rejet. Beaucoup des réalisations qui suivront se définiront par rapport à elle, soit par rapport au sens, soit par rapport au rapport entre les habitants et la réalisation d'œuvres d'art dans le quartier.



Photo AIR